

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL .07 / 2021

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt et un le Lundi 29 Mars ,

En exercice : 27

De Présents : 23

De votants : 26

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne-

Procurations : Mme BOULANGER Tamara donne procuration à M. CAMARA Célestin. M. FRELIER Laurent donne procuration à M BRUN Fernand. Mme NICODEMO Mélissia donne procuration à M. SEIGNOBOS Jean-Luc

.Etaient absents excusés- M. AIGUESPARSE Cédric.

Délibération portant approbation affectation des résultats 2020 du compte administratif sur le budget primitif 2021 de la commune.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. CAMARA Célestin ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
Mme OLIBE Carole, 1^{ère} Adjointe au Maire expose au Conseil Municipal, qu'après avoir adopté le compte administratif 2020 de la Commune, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats de fonctionnement 2020 s'élevant à 475 112,86 €, et sur l'affectation des résultats d'investissement 2020 s'élevant à – 204 327,79 €.

Il est proposé d'affecter les résultats de la façon suivante :

- Fonctionnement

*Art.002 : Excédent reporté : 270 785,07 €

• Investissement

*art .001 : Investissement reporté : 204 327,79 €

* Art.1068 : affectation à l'investissement : 204 327,79 €

Mme OLIBE Carole demande au Conseil Municipal de délibérer.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Mme OLIBE Carole et après avoir délibéré, décide à la majorité et trois abstentions (Mme YZQUIERDO Laurence, Mme PRUNET Sophie, Mme GACNIK Marie-France) d'approuver l'affectation des résultats tels que présentés ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS